



Communiqué de l'AFASPA

TCHAD : LE RÉSULTAT DE 47 ANNÉES DE PRÉSENCE NÉOCOLONIALE FRANÇAISE

Sauver encore et toujours le « soldat Déby » !

La France a cautionné les mascarades présidentielles de 1996, 2001 et 2006 et une révision de la Constitution qui permet à Idriss Déby de briguer une présidence à vie. La France n'a pas cru devoir appuyer la demande de la société civile d'organiser un forum national pour la paix et la réconciliation. Craignait-on à Paris que cette prise de parole nuise aux « intérêts » français au Tchad, intérêts qu'Idriss Déby préserve en toute reconnaissance ?

L'attitude française dément l'abandon des pratiques de la Françafrique

Les troupes françaises ne se sont pas contentées d'évacuer des ressortissants de pays étrangers du Tchad. L'aviation a-t-elle bombardé l'arrière des troupes rebelles et, plus grave, un lycée de la capitale ? L'Etat-major dément ces allégations, tout en indiquant qu'il a dû riposter à des attaques...

La France des droits de l'Homme veut ignorer les arrestations des opposants au dictateur discrètement neutralisés. On cite déjà quatre arrestations de personnalités dont on ne connaît pas le lieu de détention, dont deux furent candidats à la présidentielle.

Des questions pour la démocratie française

L'évolution chaotique de la situation militaire au Tchad pose de nombreuses questions quant au rôle de la diplomatie et de l'armée françaises :

- Qu'est-ce qui a pu faire croire aux « rebelles » que, contrairement à ce qui s'était passé lors de leur offensive d'avril 2006, la Force Epervier n'interviendrait pas contre eux et les a décidés à lancer des colonnes de pick-up contre N'Djamena ?
- L'ampleur de l'intervention française renforcée de 140 parachutistes a-t-elle été déterminante dans le retrait actuel des rebelles de la capitale tchadienne ?
- Est-il vrai que Delphine Djiraige, présidente du Comité de suivi de l'Appel à la paix a été transportée hors du centre-ville de N'Djaména par un hélicoptère français ?
- Est-il vrai que Paris a proposé à Idriss Deby de l'exfiltrer au Gabon ?
- Pourquoi le gouvernement français tient-il autant au déploiement des casques bleus de l'EUFOR entre Tchad et Soudan et pourquoi la « communauté européenne » tergiverse-t-elle autant pour s'engager dans ce sens ?

Le respect de la démocratie exigerait que les citoyens français et leurs représentants élus reçoivent des réponses claires et crédibles à ces questions et à bien d'autres en ce qui concerne les agissements menés au nom de la France en Afrique. Ce n'est pas le cas.

Le respect de la démocratie exigerait que la politique africaine de la France soit élaborée en toute clarté par les élus de la Nation. Peut-être alors pourrait-on sortir des politiques qui ont toutes conduit aux impasses politiques, économiques, militaires dont les malheureuses populations tchadiennes font aujourd'hui, une fois de plus, les frais.

Bagnolet, le 6 février 2008

Le bureau national de l'AFASPA